

N°8/2026 septembre

La CGT Finances Publiques 86

n'attends pas les élections pour venir vous voir !

La CGT Finances Publiques 86 est la seule organisation syndicale à faire des visites de site tous les ans



Loudun le lundi 21/09/2026 matin

Châtelleraut le lundi 21/09/2026 après-midi

Montmorillon le jeudi 19/11/2026 matin

Civray le jeudi 19/11/2026 après-midi

TPEH le vendredi 06/11/2026 matin

Neuville le 06/11/2026 après-midi

Riffault le vendredi 13/11/2026

Slovénie le vendredi 20/11/2026

St Louis le mardi 24/11/2026

**Pour autant la CGT Finances Publiques a œuvré pour vos conditions de travail,
votre pouvoir d'achat ... sans attendre la campagne électorale**

La CGT Finances Publiques 86 intervient depuis le mois de juin auprès de la direction pour la mise en place du télétravail, les aménagements d'horaires, la prise en compte des situations de vulnérabilité, la mise à disposition des salles rafraîchies, les conditions dans les accueils physiques et téléphoniques ...



CARBURANT, PRIX QUI MONTENT:

**BLOQUER LES PRIX
ET AUGMENTER
LES SALAIRES**



La CGT Finances Publiques 86 est intervenue dès le mois de mars auprès de la direction :

« Mme la Directrice

L'augmentation des carburants grève de plus en plus le budget des agents, il faut d'ores et déjà prendre des mesures afin de protéger leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi la section CGT Finances Publiques 86 vous demande l'application de l'article 17 du protocole

télétravail Fonction Publique (télétravail exceptionnel).

Certaines directions ont d'ailleurs déjà pris des décisions notamment en autorisant la mise en place de télétravail dit « exceptionnel ».

Cela peut prendre plusieurs formes.

Nous vous demandons :

- que les agents déjà télétravailleurs, dès lors qu'ils en feront la demande, puissent bénéficier de jours de télétravail supplémentaires.

- Pour les agents dont les missions ne sont pas télé-travaillables, qu'à titre exceptionnel, durant la période de cette crise, une journée d'ASA leur soit attribuée par semaine.

A défaut d'accéder à ces demandes, l'administration doit participer aux frais de déplacement.

En attente de votre retour rapide sur une situation grave et urgente,

Pour la section CGT Finances Publiques 86

la secrétaire générale

Béatrice Mouys »

La réponse, pleine d'empathie, les dossiers seront vu au cas par cas !!

La CGT Finances Publiques 86 est sera toujours au côté des personnels pour porter leurs revendications d'améliorations des conditions de vie au travail.

La honte.

C'est aujourd'hui le sentiment qui domine chez de nombreux agents de la DGFIP.

La honte de voir une administration qui exige de ses agents rigueur, sécurité, confidentialité et exemplarité, alors qu'elle semble incapable de s'appliquer à elle-même ces mêmes exigences.

Depuis plusieurs années, les agents alertent sur la multiplication des piratages, failles de sécurité, données exposées, dysfonctionnements informatiques, erreurs dans les applications et anomalies fiscales. À chaque fois, les agents sont en première ligne : ils doivent répondre aux usagers, expliquer des situations incompréhensibles, corriger les erreurs et gérer les conséquences de décisions qu'ils n'ont pas prises.

Pendant ce temps, crânement, systématiquement, avec redondance, la Direction Générale continue de parler de modernisation, de performance, de dématérialisation et de qualité de service.

Mais quelle performance lorsque les outils ne fonctionnent pas ? Quelle modernisation lorsque les agents passent leur temps à contourner les dysfonctionnements ? Quelle qualité de service lorsque l'administration produit elle-même les erreurs que les agents doivent ensuite réparer ?

Les agents ne refusent ni la modernisation ni l'évolution de leurs missions. Ils refusent en revanche de devenir le service après-vente d'un système informatique défaillant et de porter la responsabilité de dysfonctionnements dont ils ne sont ni responsables ni décisionnaires.



Cette situation est d'autant plus inacceptable que les agents doivent déjà faire face aux suppressions d'emplois, à l'augmentation de la charge de travail, à la multiplication des missions et à la dégradation de leurs conditions d'exercice. On leur demande toujours davantage, avec toujours moins de moyens, puis encore davantage lorsque les outils dysfonctionnent.

Si la confiance des agents envers leur administration est profondément atteinte. Celle des usagers l'est également.

Or, la confiance ne se décrète pas dans une communication institutionnelle : elle se mérite.

La course à la dématérialisation soulève également de sérieuses interrogations. La facturation électronique, notamment, pose des questions de sécurité, de souveraineté, de protection des données et de continuité du service public, avec le recours à des plateformes privées, dont certaines basées à l'étranger.

L'État aurait dû privilégier une solution publique, sécurisée, accessible et gratuite, garantissant une véritable maîtrise des données économiques et fiscales des entreprises.

La décision de ne plus accepter le paiement par chèques ou en numéraire illustre également une logique de réduction des coûts qui fait peser une nouvelle contrainte sur les usagers et les agents. Le service public doit avant tout garantir des solutions accessibles et adaptées à toutes les situations.

À cela s'ajoutent les suppressions d'emplois et les restructurations annoncées ou envisagées. Le document du Comité Social d'Administration de Réseau du 2 juillet 2026 présente un projet d'Adaptation du réseau territorial 2027-2030. Soyons clairs : il s'agit d'un NRP bis. Le NRP prévoyait en effet une « stabilisation du réseau territorial » jusqu'à fin décembre 2026, mais ensuite ? Eh bien on continue de supprimer des services. Dès 2027, ce sont plus de 130 fermetures qui sont prévues : environ 50 postes comptables, une soixantaine d'antennes et une trentaine de services administratifs.

À l'horizon 2030, ce sont environ 330 services qui seraient concernés par ces fermetures.

La Direction Générale estime que les MFS (Maisons France Services) sont satisfaisantes pour gérer l'accueil des usagers, ils devront donc s'en contenter ! Autrement dit, pendant que la DGFIP ferme ses propres implantations et éloigne toujours davantage ses services des usagers, elle compte sur les MFS pour prendre le relais. Pour la CGT Finances Publiques, remplacer progressivement un accueil assuré par des agents de la DGFIP par un accueil «

généraliste » n'est ni une adaptation, ni une amélioration du service public. C'est une poursuite de son démantèlement territorial.

Tout cela soulèvent de graves questions sur la transparence du dialogue social. Toute restructuration doit être annoncée publiquement, discutée avec les personnels, les élus et les usagers, et ne peut être décidée sans garanties pour les agents et la population.

Les agents de la DGFIP sont fiers de leur métier et de leur mission de service public. Ils n'ont pas honte de leur travail. Ce qu'ils dénoncent, ce sont des choix qui fragilisent progressivement l'administration et les conditions dans lesquelles ils doivent exercer leurs missions.

Ils exigent désormais :

- des explications claires et transparentes sur les incidents de sécurité et les dysfonctionnements majeurs
- des moyens humains et techniques suffisants pour garantir la sécurité et la continuité du service public
- des outils informatiques fiables, testés et opérationnels avant leur généralisation
- la reconnaissance du travail supplémentaire réalisé par les agents pour corriger les erreurs et pallier les défaillances
- une véritable prise en compte des remontées du terrain
- l'arrêt de la fuite en avant technologique lorsqu'elle se fait au détriment des usagers et des agents
- une véritable politique de responsabilité, afin que les conséquences des erreurs de l'administration ne soient plus systématiquement reportées sur ceux qui sont chargés de les réparer

Les agents de la DGFIP ne demandent pas l'impossible !

Ils demandent simplement de pouvoir exercer leur métier correctement, avec des outils fiables, des effectifs suffisants, des moyens adaptés et une administration à la hauteur de ses responsabilités.

Défendre le service public, c'est refuser qu'il soit fragilisé de l'intérieur.

La honte n'est pas celle des agents.

La honte, c'est de demander aux agents d'être exemplaires lorsque l'administration ne se donne pas elle-même les moyens de l'être.

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP !



Au cœur du mois d'août nous apprenions que le groupe de hackers ZéroBytes avait commis un nouveau délit de fuite. Au total, les données de 678 000 particuliers et professionnels ont été consultées ou extraites : revenu fiscal de référence, quotient familial, taux de prélèvement à la source, données relatives aux entreprises, informations cadastrales.



L'intrusion dans le système informatique de la DGFIP a été qualifié de « jeu d'enfant » par les hackers qui ont eux-même revendiqués l'attaque.

La DGFIP a bien détecté des accès suspects, mais elle n'a pas détecté le vol des données qui les accompagnait... Protection et sécurisation des données posent questions.

Les « Jack Sparrow » du web s'en donnent à cœur joie. Décembre 2025, France Travail subit une cyberattaque, février 2026, piratage du Fichier des Comptes BANcaires (FICOBA), avril 2026, France Titre / Agence Nationale des Titres Sécurisés

(ANTS) est attaqué, mai 2026, fuite de certaines données pour Alan, déjà victime d'un piratage en décembre 2024. Après les révélations concernant la DGFIP, l'éducation nationale est touchée à son tour. Et fin août, les hackers s'attaquent à zéro logement vacant, service numérique de l'État qui aide les collectivités à repérer les logements vacants et à écrire à leurs propriétaires.

Selon ZéroBytes, qui avait prévenu qu'il récidiverait, 48 millions de personnes seraient touchées.

Crise majeure et défaillances à tous les niveaux... Mais attention, l'heure n'est pas à la culpabilisation directionnelle des agents. Le travail des équipes informatiques de la DGFIP doit être reconnu et soutenu. Le nombre d'attaques contre les systèmes de la DGFIP ont bondi passant de 2 579 en 2023 à 6 972 en 2025, soit + 170 %.

Le ministre de l'action et des comptes publics, David Amiel, a lui-même reconnu l'existence d'une « dette technique ». Le taux de conformité du système d'information de la DGFIP à sa cible technologique n'atteignait que 52,2 % fin 2025. Amiel, amère, a présenté ses excuses le 18 août 2026. Ce jour-là, le ministre et la Directrice Générale (DG) ont joué les plombiers de service façon Super Mario version DGFIP Mario et Luigi, en duo lunaire, apparaissaient sous nos yeux, entre dramaturgie Grecque et comédie tragique.

Pourtant, un autre choix est possible.

Si l'urgence est une évidence, les priorités doivent évoluer. La CGT souhaite, notamment:

- des recrutements à la hauteur des besoins et des enjeux,
- un véritable plan de réduction de la dette technique. L'IA ne peut être l'alpha et l'oméga,
- une politique rigoureuse des habilitations et des accès

Mais revenons un peu en arrière, notamment en 2017, lorsque l'État, via son « présidentissime » Emmanuel M, a confié au moins 1,1 milliard d'euros de missions à Capgemini en cinq ans pour faire une remise à niveau des services de l'état et sécuriser le système informatique de la DGFIP. A cette époque, des voix avaient dénoncé missions coûteuses, projets ratés, opacité et conflits d'intérêts... On constate aujourd'hui la belle réussite...

Cette manne est en partie due à une règle budgétaire au nom barbare introduite en 2001, « la fongibilité asymétrique », qui interdit aux administrations d'augmenter leurs dépenses de personnel en cours d'année et les poussent à externaliser des missions urgentes au secteur privé... quitte à ce que cela coûte encore plus cher. En effet, les consultants privés sont payés en moyenne 1 500 euros par jour dans le public, contre 362 euros pour un fonctionnaire qualifié, selon les chiffres de la commission d'enquête du Sénat qui a tiré en mars 2022 la sonnette d'alarme sur l'emprise des cabinets privés sur l'État.

Mais... trop tard, le mal est fait et les conséquences sont visibles et réelles... L'argent passe par les fenêtres et les fuites s'accumulent...

Solidaires
Finances
Publiques

la cgt
Finances
Publiques

FO
DGFIP

29
LE **29** SEPTEMBRE
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

AVEC TOUTE
LA FONCTION
PUBLIQUE

POUR NOS RÉMUNÉRATIONS,
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL,
NOS MOYENS ET NOS VALEURS

EN GRÈVE